

# La capacité des centres fermés va plus que doubler

■ Elle va passer de 440 places à 1 066 places en 2021.

Le Conseil des Ministres a approuvé dimanche "Le masterplan Centres fermés pour les personnes en séjour illégal" du secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration Theo Francken (N-VA). Ce plan prévoit une forte extension de la capacité de retour existante.

## 40 % de places en plus en septembre

Le plan est déjà en marche et vise, dans sa première phase, à étendre la capacité du réseau. Ainsi, Theo Francken espère pour septembre créer 40 % de places supplémentaires pour passer de 440 places à 619. De nouvelles places seront également créées dans le centre 127bis et dans celui de Merksplas, pour atteindre 672 places. Pour le secrétaire d'Etat, les ordres de quitter le territoire (OQT) n'ont actuellement pas grande valeur pour ceux qui les reçoivent. Faute de places suffisantes en centres fermés, ils restent libres de leurs mouvements en attendant leur expulsion. En 2016, 28 089 OQT ont été distribués.

## Trois nouveaux centres fermés

Après la phase d'extension vient celle de la construction. Le masterplan prévoit en effet aussi la création de trois nouveaux centres fermés en Belgique qui viendront s'ajouter aux cinq déjà exis-

tants. Le premier sera situé à Holsbeek. Il s'agit d'un centre fermé d'une capacité de 50 places, exclusivement réservées aux femmes. "Cela nous permettra d'utiliser les autres centres de manière plus efficace parce que l'aile des femmes y disparaîtra", a commenté Theo Francken.

Anvers accueillera aussi un nouveau centre fermé de 144 places pour l'été 2020. Des cellules en vue de la détention des criminels en séjour illégal ainsi que des "cas difficiles" seront prévues. "En accord avec Koen Geens (CD&V), ministre de la Justice, la moitié de cette capacité sera réservée aux ex-détenus en séjour illégal, qui seront directement transférés de la prison vers cet endroit en vue de leur rapatriement vers leur pays d'origine", a détaillé dimanche le secrétaire d'Etat Francken.

Enfin, un troisième centre de 200 places est prévu à Jumet pour 2021. "Comparée au début de la législature, la capacité aura, à ce moment-là, plus que doublé de 440 à 1 066 places." La Ville de Charleroi, qui ne se doutait pas que le secrétaire d'Etat allait faire une telle déclaration dimanche a réagi le lendemain : "Si la Ville soutient l'extension de places en centre fermé pour exécuter les ordres de quitter le territoire, elle regrette le manque de concertation avec les autorités locales autour de l'annonce du projet", a annoncé l'échevin déléguée de Charleroi, Françoise Daspremont (PS).

Louise Vanderkelen